- P 1: Edito
- P 2: Primaire mauvaise humeur, 2° degré mécontentements
- P 3: Ressources humaines côté des administratifs
- P 4: Retraités, sécheresse dans le porte-monnaie
- P 5 : Vote national, congrès départemental
- P 6 et 7: appel à voter U&A et sans tendance
- P 8: appel à voter EE P 9: Trésorerie



La revue de la FSU 77, désormais en numérique.

Consultez également le site: https://fsu77.fsu.fr/





Au regard du climat actuel, l'horizon 2020 s'annonce sous des auspices peu souriants : promulgation de la loi dite « transformation de la Fonction Publique » qui fait voler en éclats une série de dispositions statutaires qui organisaient des garanties collectives, des réformes menées au pas de charge, assurance chômage, lycée, école primaire, réforme des retraites qui est sans cesse reportée mais qui finira par tout détruire si l'on ne s'y oppose pas fortement...

Ce n'est pourtant pas le moment de baisser les bras. Dans ce contexte, le mouvement syndical a des responsabilités importantes : celle d'informer, celle de proposer des alternatives, celle de construire le rapport de forces de mobilisations majoritaires et gagnantes. La FSU y prendra toute sa part.

Cette rentrée doit être mise sous l'accent du nécessaire travail de conviction. Nous devons convaincre les agents et collègues de la nocivité de la Loi Fonction publique et tracer avec eux des perspectives de résistance ; informer sur la réforme des retraites, montrer combien la question salariale est essentielle pour l'attractivité et la survie de nos métiers ; travailler et informer les professeurs et parents sur la nocivité des réformes de l'éducation menées à marche forcée ; signer et faire signer la pétition pour le référendum contre la privatisation d'ADP...

Le congrès départemental de la FSU qui s'ouvrira dans ce contexte, les 14 et 15 novembre prochains sera l'occasion de débattre de la situation actuelle, d'élaborer des propositions alternatives concrètes et d'actions capables de renverser la table. Il sera également un moment d'échanges, de rencontres et de convivialité.

La résignation n'existe pas à la FSU. Alors, aux débats et dans l'action ! Et haut les cœurs ! Ne nous résignons pas ! Soyons nombreux et nombreuses à participer à ce congrès départemental.

Bruno Martoglio, secrétaire départemental

PRIMAIRE : Billet de (mauvaise) humeur

ui aurait pu se douter, en cette rentrée 2019, que les enseignants seraient bientôt assujetties à l'ISF !? La revalorisation prévue par le protocole d'accord PPCR, suspendue pour un an à l'arrivée du nouveau gouvernement pour des raisons d'économies budgétaires aura bien lieu au 1er janvier 2020. Un cadeau prévu de longue date, mais qui est néanmoins à nuancer par le gel de la valeur du point d'indice et le taux de cotisation retraite qui passera de 10,83 % à 11,20%...

Parallèlement à ces annonces, les guides de couleur orange et autre, de même qu'une multitude de contenus injonctifs continuent de pleuvoir. Des recommandations très cadrantes qui ne reposent pas toutes sur l'ensemble des récentes recherches et atteignent la liberté pédagogique de nos collègues. Quand donc va-ton nous faire confiance? Quand donc va-t-on nous considérer comme des professionnels? Est-il normal que l'on lise des sentences telles que "après une lecture engager les élèves à prendre la parole et... montrer de l'attention pour ce qu'ils disent"?.

Que dire également de la loi qui fixe Dès cette rentrée à trois ans l'âge de l'instruction obligatoire? En effet, malgré les annonces en conférence de presse, l'ensemble des dortoirs seine-et-marnais ne seront pas prêts à accueillir tous les enfants pour la sieste. Mais selon notre Ministre, cela permettra enfin aux petites filles de sortir des griffes des intégristes... Nous serions à ce sujet intéressé-es pour connaître les statistiques sur lesquelles reposent cette affirmation de notre Ministre.

Nous aimerions également faire un point sur les évaluations nationales de CP et CE1. Voici la deuxième année qu'elles sont mises en œuvre en début et milieu d'année.

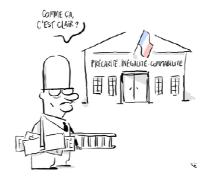
Situés dans la deuxième quinzaine du mois de septembre, ces tests ont particulièrement heurté la profession l'an dernier à la fois dans ses modalités de passation qui mettaient les enseignantes et les enseignants en situation d'exécution, mais également dans le traitement des résultats qui ne permettaient pas une analyse prenant en compte le parcours des élèves. Ils ont essentiellement nourri une communication ministérielle qui cherchait à justifier une série de prescriptions pédagogiques sur l'enseignement de la lecture mettant à mal la nécessaire liberté pédagogique des équipes. Nous le regrettons.

RENTREE DANS LE 77: mécontentements

omme nouveau slogan de rentrée notre ministre aurait pu entonner le célèbre « tout va très bien Madame la Marquise » tant il s'est autodécerné de brevets d'autosatisfactions depuis la rentrée. Tout parait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'éducation nationale lorsque nous écoutons M. Blanquer.

La réforme du lycée et du baccalauréat menée au pas de charge, sans véritable concertation et rompant l'égalité devant l'examen et entre les établissements ? Une formidable manière de faire reculer les inégalités selon notre illusionniste en chef. Les problèmes de remplacement non pourvus ? Les classes surchargées dans trop de collèges et lycées ? La crise de recrutement sans précédent frappant nos métiers ? Des enseignants nettement moins payés que leurs homologues européens et ne gagnant plus que 1, 2 SMIC en début de carrière contre 2 dans les années 1980 ? Tout cela n'a pas d'existence dans le monde idyllique mais irréel crée par un gouvernement plus prompt à diminuer l'imposition des plus fortunés qu'à fournir à l'éducation des moyens à la hauteur des besoins, permettant la réussite de tous les élèves et le bien être de ses personnels.

Loi BLANQUER POUR L'ÉCOLE



C'est une tout autre réalité qui nous remonte du terrain dans notre académie en général et en Seine et Marne en particulier. Depuis que les élèves ont repris le chemin des collèges et lycées il manque des dizaines d'enseignants dans les classes pour assurer les cours. Les exemples abondent de postes non pourvus, de BMP non assurés. Toutes les disciplines sont hélas concernées.

Le ministère et le rectorat ne pourront faire longtemps le dos rond face à des familles inquiètes et des enseignants qui réclament partout les moyens, de tout simplement pouvoir exercer convenablement leur métier.

RH À L'EDUCATION NATIONALE:

NOS RESSOURCES HUMAINES SONT ELLES HUMAINES?

n cette rentrée 2019, Le SNASUB-FSU a appris le décès pendant l'été de deux collègues gestionnaires de collège : un suicide et une maladie. D'après les familles, leur travail serait lié à leur décès. L'employeur a-t-il joué son rôle de prévention et de protection. ? Et bien non, les deux collègues auraient été abandonnés par les Ressources Humaines (RH) de notre rectorat.



Au moment où notre Ministre prône, dans ses vœux de rentrée, le bien-être au travail et le développement d'une RH de proximité, nous, le SNASUB-FSU, pointons du doigt le manque d'accompagnement des collègues administratifs qui se retrouvent en difficulté, malades ou en conflit au cours de leur carrière, dans leur établissement ou dans leur service. Ce manque d'accompagnement est symbolisé par l'absence d'un médecin dédié aux administratifs depuis plus d'un an.

L'absence ou la lenteur de la réaction de la cellule RH du rectorat est caractéristique ces derniers temps ; elle nous refuse toute audience, elle ne répond pas ou très tardivement à nos signalements. Ce qui crée des situations parfois catastrophiques pour les collègues qui n'ont pas d'autres solutions que de s'arrêter. Il ne faut pas avoir de problèmes ou d'accident dans sa vie professionnelle car notre employeur ne nous suit pas, ne nous accompagne pas, et ne nous protège pas.

Nous sommes très inquiets au moment où nos instances de représentations comme les CAPA, les CT ou les CHSCT vont être vidées de leurs substances et des représentants des organismes syndicaux. L'arbitraire risque d'être la règle et comme le service ne répond pas, qui va gérer les recours ?

Nous avons un problème de recrutement au sein des personnes qui composent les ressources humaines. Ces personnes sont-elles assez nombreuses et sont-elles assez formées ? On peut se demander si notre ministère mets les moyens en face des ambitions annoncées ou promises.

Notre académie est déjà peu attractive et en déficit en personnels titulaires, donc Monsieur BLANQUER, concrétisez vos belles promesses en donnant les moyens financiers et humains à notre académie pour vos services de ressources humaines.

Fabien Bureau, secrétaire départemental 77 et membre du chsct 77 – SNASUB-FSU – tel 0651515712.

ENSEMBLE, DEFENDONS SANS RELACHE CE QUI NOUS SEMBLE JUSTE



ous tenons, tout d'abord, à vous souhaiter une belle rentrée!

Avec des réformes en cascade dont plusieurs nous impactent, les derniers mois ont été intenses pour essayer de garder notre place à l'Education nationale et nos missions au service des élèves et de leur réussite scolaire. Au travers de trois manifestations - 22 janvier, 7 mai et 11juin- dont une en inter

syndicale, le combat a payé et les parlementaires ont repris nos arguments.

Ensemble, nous avons obligé notre ministère à renoncer au service interministériel de prévention, au service de santé scolaire sous forme d'équipe pluri professionnelle, à la hiérarchie médicale. Nous avons réussi à faire inscrire dans la loi la capacité de délivrance des médicaments par les infirmier es de l'Education nationale. C'était une bataille ardue mais la victoire était belle.

Sans créations de postes infirmiers, c'est par le redéploiement que notre ministère répond à la montée en charge des besoins en santé des élèves et étudiant-e-s. C'est une aberration! Revendiquons la création de postes et refusons le saupoudrage des moyens.

Le SNICS rappelle que les infirmier.es délivrent déjà la contraception d'urgence, pratiquent le renouvellement de la contraception et peuvent prescrire des substituts nicotiniques; les élèves sollicitent très rarement les médecins scolaires pour ce type de demandes, privilégiant les personnels de santé de proximité qui travaillent en lien avec centres de dépistage et associations.

Le bilan de la 12 ^{ème} année est confié en responsabilité aux seul.es infirmier.es de l'Education nationale.

Pour le SNICS, la force de la promotion de la santé dans sa structuration actuelle, c'est la réponse aux besoins des élèves parce que les infirmier.es sont dans les établissements scolaires et ont développé leur rôle propre dans une démarche holistique, face à un public en bonne santé, sans entrée par le biais de la pathologie.

En bref, le ministère de la santé n'accepte pas le sens de notre recrutement au service de la réussite scolaire. Pour eux, les professionnels de santé doivent « soigner des malades ».

Au SNICS-FSU, nous défendons un Service de public fort et de qualité qui réponde aux besoins des usagers. Alors même si les contraintes sont fortes, nous défendons les postes d'internats tout en portant des mandats pour faire reconnaître cet exercice spécifique et tenter d'améliorer les conditions d'exercice dans ces postes.

Le snics garde le CAP de la défense d'un service public de l'éducation ambitieux, le CAP de l'émancipation de notre profession et de notre exercice au sein de l'éducation nationale, le CAP de la promotion de la santé à l'école au service de la réussite scolaire et le CAP de la défense des droits collectifs et individuels.

Le syndicalisme de transformation sociale que nous portons placera toujours les infirmier-e-s, les élèves et plus généralement l'humain au centre des projets.

> Michèle FAUCHERY, Secrétaire Départementale du SNICS-FSU 77



RETRAITÉS: GRAVE SECHERESSE SUR LES PORTE-MONNAIE

Il faut sonder l'infiniment petit pour scruter les « revalorisations » des pensions de retraite :

2014 : 0% 2015 : 0,1% 2016 : 0% 2017 : 0,8% (année d'élection) 2019 : 0,3%

Traduit en euros : $100 ext{ } ext{€}$ de pension brute en 2014 donnent $101,2 ext{ } ext{€}$ cinq ans plus tard... $1,2 ext{€}$ en 5 ans !

Encore faut-il prendre en compte les 4 taux de CSG appliqués selon les « ressources du ménage » avec une hausse de 1,7 point (+25%) pour celles et ceux dont le revenu fiscal de référence dépasse 1 881 € mensuels (2 886 € pour un couple). Pour ces dernies, des 100 € bruts amputés de 6,6% de CSG il restait 93,40 € en 2014; il ne reste plus que 92,80 € des 101,20 € de 2019 taxés à hauteur de 8,3% de CSG, ... une singulière « revalorisation »... négative!
De juillet 2014 à juillet 2019, l'INSEE annonce 4,48% d'augmentation des prix.

Pour l'avenir, le « Rapport préparatoire au budget 2020 », nous apprend que le président de la République a annoncé dans le cadre de « nouvelles mesures en faveur du pouvoir d'achat (sic) (...) l'indexation des retraites de moins de 2 000 € au niveau de l'inflaton ». Une 6ème année sans rien ou avec une évolution dérisoire? De qui se moque-t-on? Les retraités auraientils vocation à supporter une éternelle « glaciation » de leurs pensions? C'est injuste et inacceptable!

Dire combien chacun a perdu en termes de pouvoir d'achat s'avère à peu près impossible tant le gouvernement s'est employé à brouiller les pistes : 4 taux de CSG dont les bornes ont varié au fil du temps, réduction de la taxe d'habitation pour certains, etc. Cependant une chose est claire : tout le monde est perdant¹... même le COR le reconnaît.

La pension, droit acquis par les cotisations durant la période d'activité, est transformée au fil du temps en une sorte « d'allocation sociale, véritable variable d'ajustement des politiques publiques : on « donne aux retraités » en fonction des besoins du moment... rappelons par exemple que lorsque notre CSG a été augmentée, c'était pour une augmentation en trompe l'œil du salaire des actifs sans que cela coûte le moindre centime au patronat.

La politique gouvernementale est portée par des axes clairs : réduire au maximum le montant des retraites en ne dépassant jamais 14% de la richesse nationale. Actuellement 13,8% du PIB sont consacrés aux 23% de la population que représentent les retraités.

Pour tenir cet objectif, on tente de diviser les retraités entre eux en renvoyant chacune et chacun à sa propre situation en faisant perdre au maximum les repères collectifs pour donner l'illusion que le niveau des retraites est une affaire individuelle.

Par leurs actions résolues tout au long de l'année passée, les retraités ont contraint le gouvernement à quelques « bougés », notamment en annulant l'augmentation de la CSG pour 5 millions d'entre eux, mais nous sommes loin, très loin du compte !Les retraités seront à nouveau dans l'action dès le 8 octobre.

Bernard Lioure, SFR-FSU 77

¹:à l'exception des bénéficiaires de l'ASPA, ancienne « retraite des vieux », qui rappelons-le n'est pas une retraite, mais une allocation sociale, portée de 833,20€ en 2018 à 903,20€ en 2020

Du 20/09 au 11 OCTOBRE VOTEZ!

Des élections: Pourquoi et sur quoi?

La FSU étant une organisation syndicale démocratique, les syndiqués sont amenés à se prononcer sur la composition des instances et une orientation.

Tous les 3 ans les syndiqués émettent donc un vote national, sur le rapport d'activité de la fédération et une orientation. La FSU fonctionne avec des instances élues et des orientations proposées aux syndiqués par les courants de pensée.

Le Conseil Délibératif Fédéral National sera donc renouvelé à l'issue du vote national.

Comment est organisée la FSU 77 ?

La FSU 77 est composée d'une quinzaine de syndicats nationaux présents dans le département, et de 2 courants de pensée.

Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) est une instance essentielle. C'est en son sein que se décident les actions et les mandatements fédéraux départementaux. Elle est la clé de voûte de notre section et élit le secrétariat départemental.

Ce CDFD sera constitué en fonction des résultats du vote national pour la moitié de ses membres, l'autre étant composée de représentants désignés par les syndicats.

Il est actuellement composé de 70 membres: 35 élus par les syndiqués qui s'expriment sur une orientation (vote pour chaque courant de pensée), 35 désignés par les syndicats nationaux.

Bientôt, le CONGRES départemental

Il aura lieu au lycée agricole de Brie Comte Robert les **14 et 15 novembre**. Pour le préparer, nous organisons **des réunions afin de commencer à échanger sur les 4 thèmes** et rédiger des amendements qui seront proposés lors du congrès. Certaines ont déjà eu lieu mais d'autres peuvent être ajoutées au vu des premiers contacts.

- →Thème 1: Éducation, le mardi 17 septembre à 18h dans les locaux de la FSU à Melun.
- → Thème 2: Fonction Publique, le mercredi 25 septembre à 17h et lundi 7 octobre à 16h à la Bourse du Travail de Noisiel.
- → Thème 3: Transition écologique, droits humains, justice sociale, le lundi 30 septembre 2019 à 18h dans les locaux de la FSU de Melun.
- \rightarrow Thème 4: Syndicalisme, le mercredi 2 octobre à partir de 17h à la Bourse du Travail de Noisiel.

Nous mettons aussi en place **des boites mail** afin que tous les syndiqués puissent **envoyer des contributions**, ce jusqu'au 10 octobre.

- → theme1.fsu77@gmail.com
- \rightarrow theme2.fsu77@gmail.com
- → theme3.fsu77@gmail.com
- → theme4.fsu77@gmail.com



Un congrès départemental est un moment privilégié de la vie syndicale et de la démocratie au sein de notre fédération puisque les délégués se prononcent sur les revendications à définir et à porter pour les 3 années à venir.

Tout syndiqué qui le souhaite peut venir au congrès, mais seuls les délégués ont le droit de vote.

Pour être délégué il Il faut représenter un syndicat national ou une tendance ou être membre du Conseil Délibératif (cdfd). Donc si vous souhaitez venir, prendre contact avec votre syndicat ou courant de pensée.

Il faudra donner à votre supérieur hiérarchique une demande d'autorisation d'absence, (de droit!) <u>une semaine avant le congrès</u>. Le modèle sera mis sur le site de la fsu77.

Plus de précisions seront mises en ligne mais sachez déjà que l'accueil se fera à partir de 8h45.

Le premier jour sera consacré au travail en commissions pour les 4 thèmes, aux votes du rapport d'activité départementale et du rapport financier.

Le second aux débats et votes sur les 4 thèmes et d'une motion action.

Un repas pourra être pris au lycée moyennant une faible participation financière. Un parking sera disponible et du covoiturage devrait voir le jour...

Pour des questions pratiques nous vous demanderons de vous inscrire sur la boite mail suivante: congresfsu77@gmail.com

En indiquant votre nom, le ou les jours où vous serez là, si vous comptez déjeuner. Merci!



VOTEZ UNITÉ ACTION ET SANS TENDANCE

POUR NOS MÉTIERS, POUR LE SERVICE PUBLIC

rassembler et fédérer massivement dans une fédération combative

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE, IMPOSER NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ

De Hollande à Macron, le contexte politique actuel confirme notre volonté de poursuivre et d'amplifier la lutte contre la casse des services publics et tous les projets qui menacent les acquis sociaux des salarié-e-s. Sur ces questions, force est de constater que le gouvernement ne chôme pas : attaques tout azimut des fondements de la fonction publique et du paritarisme, lois Blanquer, réforme des retraites, gel des pensions, du point d'indice, augmentation de la CSG, remises en cause de la sécurité sociale... Et tandis que les nuages s'épaississent sur le salariat, sur les retraité-e-s, l'embellie se confirme sur le patronat et chez les vrais privilégiés à qui l'État ne sait plus quoi offrir : Pacte de Responsabilité, CICE, facilité de licenciements, baisses d'impôts... alors que les dividendes explosent !

C'est pourquoi, pour nous, le mouvement syndical doit construire des rapports de force favorables aux salarié-e-s afin de peser dans le dialogue social, dans les comités techniques, dans les commissions paritaires... mais aussi dans la rue et dans des mobilisations construites avec la profession : avec Unité Action nous faisons le choix d'un syndicalisme qui pose la question de la répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux. Pour nous, rien ne se gagnera sans l'action des salarié-e-s, c'est le sens des luttes que nous proposerons. Sur le terrain des conditions de travail des fonctionnaires, de leur pouvoir d'achat, UA continuera de s'inscrire dans les processus unitaires d'action et de les impulser aux niveaux départemental, régional et national.

SE BATTRE POUR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES USAGERS

En Seine-et-Marne comme ailleurs, les services publics sont facteurs de cohésion sociale. Ils doivent être garants de l'égalité entre tous les citoyen-ne-s, sur tout le territoire de notre grand département. Or, plutôt que de les développer, le gouvernement fait le choix d'ouvrir des pans à la concurrence et au « marché ». À Unité Action nous luttons contre toutes les formes de marchandisation des services publics, de la santé à la justice en passant évidemment par l'Éducation Nationale au sujet de laquelle nous dénonçons systématiquement le manque de création de postes de personnels administratifs, techniques, sociaux, et de santé, enseignant-e-s, qui conduit à la détérioration des conditions d'apprentissages et réoriente de fait les plus aisé-e-s vers les structures privées, que le gouvernement se fait fort de privilégier.

DES MOYENS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE EN SEINE-ET-MARNE

C'est pourquoi, nous réclamons, en tant que première Fédération de l'Éducation des moyens pour notre département. En effet, depuis des années la Seine-et-Marne, malgré une augmentation constante de sa démographie scolaire, continue de subir des restrictions budgétaires qui détériorent les conditions de travail dans les écoles, les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur. Notre conception de la place de l'École dans notre société porte l'idée de mise en cohérence du développement des territoires avec le développement de tous les services publics de santé, d'Éducation et de la fonction publique territoriale.

Notre département ne doit plus être le «parent pauvre» de l'Académie, parent pauvre qui sert de variable d'ajustement pour les postes et les budgets.

L'École doit avoir les moyens nécessaires à son fonctionnement. C'est pourquoi nous devons continuer d'exiger :

- d'en finir avec les classes surchargées, dans un département sinistré;
- des locaux de qualité pour enseigner : des salles de classe aux gymnases, piscines, stades, tous ont vocation à permettre la formation et le développement des jeunes de notre département ;
- des personnels de santé à l'École, mais aussi le développement de Maisons de Santé, de structures de soin et hospitalières;
- des personnels chargés du suivi social et de la protection de l'enfance et de la jeunesse pour que les difficultés croissantes des familles pèsent moins sur les possibilités de réussite des jeunes;
- une prise en compte de la ruralité et un net développement de l'Éducation Prioritaire qui a été sabrée dans notre département ;
- des personnels administratifs pour faciliter les démarches des familles et des professionnel-le-s pour leur garantir d'accéder à leurs droits;
- des personnels formateurs pour que dans chacun de ces corps professionnels, la formation initiale et continue soit enfin assurée;
- des investissements massifs de l'État en Seine-et-Marne pour le développement cohérent du territoire et de ses services publics.

C'est avec ce corpus revendicatif, que les militants UA et sans tendance, avec l'ensemble des militant-e-s de la FSU, ont tenté de construire les luttes.

Dans le département, de février à juillet, la FSU a été à l'initiative et a soutenu l'action massive des retraité-e-s dans un cadre unitaire, mais aussi les mobilisations contre les réformes Blanquer en combinant l'investissement dans les AG et en organisant la diffusion de l'information, les grèves et les mobilisations. Partout où cela était possible, ces actions ont été communes au 1^{er} et au 2nd degré, rassemblant dans la plus large unité possible, syndicats, Stylos Rouges, AG d'établissement ou de ville. Cela n'a pas toujours été facile, mais c'est pourtant dans ce militantisme de terrain que nous devons continuer de nous investir pour retrouver des collectifs de luttes efficaces, éclairés de nos analyses et de nos pratiques syndicales. Sans candeur, mais avec l'objectif que notre expertise et notre fonctionnement démocratique fassent la démonstration de cette efficacité qui fait encore défaut aux mouvements sociaux.

Cela passera inévitablement par des mobilisations communes avec les salarié-e-s du privé, mais des mobilisations préparées en amont, localement, pour lutter contre la désertification des territoires de Seine-et-Marne, mais aussi nationalement, pour contrecarrer les desseins gouvernementaux. L'urgence est à la mobilisation massive!

Le gouvernement la craint au point de multiplier les provocations, les violences policières et les intimidations de toutes sortes. C'est pourtant la seule voie à suivre et la seule voix à faire entendre. Seulement, cette mobilisation ne se décrète pas mais se construit. C'est ce que notre courant de pensée, ceux et celles qui le soutiennent et le composent rappellent sans relâche.

Il y a urgence à sortir de l'austérité pour relancer l'investissement public, permettre aux collectivités territoriales d'investir, reconnaître la valeur des fonctionnaires en revalorisant leur rémunération à travers le dégel du point d'indice et leur garantissant leur droit notamment en matière de mobilité et de formation.

UN SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE, DE DÉBAT ET DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

Notre volonté de transformation sociale doit comprendre le temps de l'échange et de la réflexion pour porter des luttes construites avec le plus grand nombre. C'est bien ce parti pris de l'élaboration de nos revendications et de nos modalités d'action avec nos collègues qui permettra de développer de nouvelles formes d'interventions et d'actions collectives.

Unité Action est attachée à l'organisation de la FSU en syndicats de métier : aux côtés de nos camarades des différents syndicats nationaux et des retraité-e-s, nous travaillons à l'organisation des mobilisations et des interventions dans les commissions paritaires.

En période de matraquage idéologique sur la prétendue inefficacité des syndicats, la tentation peut être grande de glissement vers le pôle réformiste. Pourtant, les conquêtes sociales majeures, les droits nouveaux n'ont jamais été obtenus par ce type de syndicalisme qui n'a su qu'accompagner les politiques sociales les plus défavorables aux salarié-e-s en échange de contre-parties mineures.

Unité Action réaffirme son ancrage dans un syndicalisme revendicatif inscrit dans un perspective de transformation sociale. Les militant-e-s UA et sans tendance ont fait le choix du travail collectif et de la recherche permanente de l'unité sur des bases claires.

UNITÉ ET ACTION 77

BÈCLE Virginie - SNASUB BOURGUIGNON Sandrine - SNUipp BUREAU Fabien - SNASUB CARTERON Irwin - SNUipp CHAUVIN Dominique - SNES COUTANT Maud - SNES CUCO Gisèle - SNUipp **FAUCHERY Michèle - SNICS** FERNANDEZ Julien - SNUipp **GIRARD Tiphanie - SNUipp GUILLEN Damien - SNEP GAUTHIER Bouatba Clotilde - SNUipp HÉBRARD Philippe - SNES LIOURE Bernard - SNUipp NECTOUX Isabelle - SNES OCANA Marie - SNES** OSIKA Véronique - SNUipp **PINAULT Claire - SNETAP ROUSTAN Catherine - SNES**

SAVI Julien - SNES

SHAKI Jean -Bernard - SNES

STEMPER Martine - SNES

SUEUR Eric - SNUipp

WIART Corinne - SNUPDEN



VOUS PARTAGEZ CES ORIENTATIONS, VOTEZ UNITÉ ACTION ET SANS TENDANCE

Cette élection porte sur le renouvellement des instances nationales (CDFN) et départementale (CDFD) de notre fédération.

Les militant-e-s de la liste jointe appellent à voter Unité Action.

Vote FSU: nous vous appelons à voter Ecole émancipée

Ce vote intervient avant le congrès national FSU de novembre 2019 ; il sert à établir l'audience des idées défendues par les différentes tendances dans notre fédération.

La FSU est la seule organisation syndicale française dont chaque adhérent-e a la possibilité d'exprimer son choix d'orientation. C'est un gage de démocratie syndicale précieux dont il faut s'emparer.

Cela a une forte influence sur le contenu des décisions prises ensuite par la fédération, sur ses mandats et décisions d'actions.

Alors, oui, il faut voter.

Mais pour qui voter ? Il faut profiter de ce vote pour mettre en adéquation vos idées avec des choix syndicaux forts car l'avenir du syndicalisme est en jeu.

Pas de vote « par habitude », ni par « légitimisme »!

Si vous pensez:

- qu'il faut donner des mandats combatifs à la FSU afin de s'opposer à la politique macronienne de destructions des solidarités, du statut de la Fonction publique et des retraites,
- qu'il ne faut pas s'engluer dans le supposé « dialogue social » du gouvernement, miroir aux alouettes de concertations biaisées,
- qu'il faut privilégier la construction de rapports de forces pour gagner par les mobilisations,
- qu'il faut une FSU qui s'engage sans hésitation dans les mobilisations interprofessionnelles,
- qu'il faut relancer un travail résolu et permanent avec la CGT et Solidaires pour avancer dans un projet d'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale, passant par un acte fort d'établissement d'un « Pacte Unitaire Syndical » durable, y compris lors des élections professionnelles.
- qu'il faut une fédération qui construise avec d'autres des mobilisations pour la défense des droits et des libertés publiques, pour la dénonciation des violences d'État, pour la lutte contre toutes les discriminations (sexisme, racisme, LGBTIphobie),
- qu'il faut une FSU pluraliste, renforcée, nationalement et dans les départements et régions,

alors, faites comme nous, votez et faites voter autour de vous pour l'Ecole émancipée!

Estelle Jacoby, Lycée Camille Claudel Pontault Combault (SNES)

Lucie Le Quernec, lycée Martin Luther King, Bussy St Georges (SNES)

Jean Ryad Kechaou, Collège Corot, Chelles (SNES)

Vincent Vidal-Naquet, Lycée Moissan, Meaux

Elisabeth Hervouet, lycée Van Dongen, Lagny (SNES)

Julien Guérin, lycée Jacques Amyot, Melun (SNES)

Julien Favre, lycée Jacques Amyot, Melun (SNES)

Olivier Etchemaité, collége Brossolette, Melun (SNES)

Blandine Aglossi, collège Rimbaud, Nemours

Virginie Grégorio, Lycée Clément Ader, Tournan en Brie

Maud Palleau, collège Lelorgne de Savigny de Savigny, Provins.

Christine Brouh (SNUTEFI)

Corinne Charamont (SNAC)

Mialorino Reboul (SNIIPP)

Pierre spielvogel (SNUIPP)

Frédéric Viguié (SNUIPP)

Françoise Godin (SNUIPP)

Christophe Coulamy (SNUIPP)

Philippe Casero (SNUIPP)

Thierry Grignon (SNUIPP)

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS!

Appel aux bonnes volontés!

Vérification avant congrès de la trésorerie de la FSU77

Les 14 et 15 novembre 2019 se tiendra à Brie Comte Robert le congrès de la FSU77. Les statuts demandent que des adhérents volontaires vérifient auparavant la conformité de la trésorerie.

Ce serait bien si cette vérification se faisait avant les vacances de la Toussaint par au moins deux personnes. Ce serait mieux si chaque tendance était représentée. Il n'y a pas besoin de compétences particulières. Une ou deux heures à Melun devrait suffire.

Les adhérents intéressés devront se manifester avant le vendredi 3 octobre par mail auprès du trésorier (<u>alainmoysan@orange.fr</u>) ou auprès de la FSU77. Ils devront préciser leur disponibilité entre le 14 et le 18 octobre, le jeudi 17 octobre pourrait être la date retenue, à confirmer ou pas avec les volontaires ...

Merci.